



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 juin 2010

SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 09 juin 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

Excusés :

Adjoints :

Mme Chantal BARRE -

SPORTS

SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Il vous est proposé d'accorder les subventions à des associations ci-dessous nommées :

- Au titre des manifestations sportives :
 - Le Comité d'Organisation du Tour Cycliste des Deux-Sèvres dans le cadre de l'organisation du Tour Cycliste des Deux-Sèvres 2010 : **6 000 €**
 - L'Amicale Laïque Niortaise pour l'organisation d'un gala de boxe : **2 000 €**
 - Les 12 - 14 Niort pour l'organisation de la course « la 12 – 14 » : **1 700 €**.
 - Le Football Club Féminin Niortais pour l'organisation de la Journée de football féminin : **400 €**
 - La Pédale Saint Florentaise pour l'organisation de la course cycliste « La Nocturne des ponts » : **500 €**
 - Le Roller Hockey Niortais pour l'organisation de la petite finale du Championnat de Nationale 3 : **400 €**

- Au titre d'actions spécifiques :
 - L'Aquatic Bébé Champommier pour une aide exceptionnelle pour sa recapitalisation : **2 000 €**
 - Le Ball Trap Club Niortais pour l'extension et la mise aux normes du stand de tir de Buffevent et pour la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de formation : **20 000 €**

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.400.6574

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions entre la Ville de Niort et les associations suivantes :

Le Comité d'Organisation du Tour Cycliste des Deux-Sèvres	6 000 €
Amicale Laïque Niortaise	2 000 €
Les 12 – 14 Niort	1 700 €
Football Club Féminin Niortais	400 €
La Pédale Saint Florentaise	500 €
Roller Hockey Niortais	400 €
Aquatic Bébé Champommier	2 000 €
Ball Trap Club Niortais	20 000 €

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD